



Bayonne, le 9 mai 2019

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## PAYS BASQUE : ESSAYEZ LE VELO ÉLECTRIQUE AU QUOTIDIEN !

**Le Syndicat des Mobilités de la Communauté Pays Basque lance un service de location de vélos électriques longue durée sur l'ensemble du territoire. 200 vélos sont proposés au tarif de 50 euros par mois. Objectifs : inciter à la pratique quotidienne et à l'achat.**

Depuis le 15 avril 2019, 200 vélos électriques sont proposés en location longue durée par le Syndicat des Mobilités de la Communauté Pays Basque. Ce service, auparavant proposé sur les 7 communes desservies par Chronoplus, est élargi à l'ensemble du territoire : les 158 communes du Pays Basque et Tarnos. L'objectif est d'inviter les habitants à essayer le vélo électrique au quotidien et à s'équiper de leur propre vélo.

### Tarifs

Tarification	Grand public	Salariés d'une entreprise inscrite à un Plan de mobilité	Bénéficiaires de minimas sociaux
1 mois	50,00€	45,00€	25,00€
Renouvellement 1 mois	45,00 €	40,50 €	22,50 €
2 mois	90,00 €	81,00 €	45,00 €
Renouvellement 2 mois	70,00 €	63,00 €	35,00 €

### Conditions

Il est possible de louer le vélo pour 1 ou 2 mois au choix, renouvelable une fois (maximum 4 mois). L'inscription au service et la réservation du vélo se font via le site internet : [www.velo-paysbasque.fr](http://www.velo-paysbasque.fr). Un accueil par une personne physique est prévu pour la signature du contrat et l'état des lieux de fin de contrat sur 11 points d'accueil : les Maisons de la Communauté de Amikuze, Errobi, Garazi Baigorri, Iholdi Oztibarre, Pays de Bidache, Pays de Hasparren, Nive Adour, Soule Xiberoa, l'Agence Chronoplus de Biarritz, la Maison des Associations de Bayonne et le CTM de Saint-Jean-de-Luz.

**Plus d'infos :** [www.velo-paysbasque.fr](http://www.velo-paysbasque.fr)

**Le saviez-vous ?** Le Syndicat des Mobilités propose une subvention sous conditions de ressources pour l'achat d'un vélo électrique. Renseignements : [www.velo-paysbasque.fr](http://www.velo-paysbasque.fr)

Un système de vélos en libre-service verra également le jour à la rentrée sur les communes littorales. Le but est d'offrir une alternative à la voiture pour les déplacements de courte distance dits du « dernier kilomètre » et de favoriser ainsi le report modal.

Contact presse :  
Bénédicte Saint-André : 05 59 44 77 68  
Direction de la communication de la Communauté d'Agglomération Pays  
Basque /  
Euskal Hirigune Elkargoko komunikazio zuzendaritza